

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 30 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES

CONSEILLERS 19
PRESENTS 11
VOTANTS 19

DATE DE CONVOCATION

23 mars 2023

DATE D'AFFICHAGE

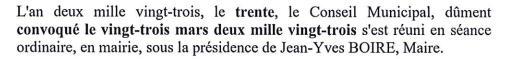
- 3 AVR. 2023

Codification: 7.5

Acte rendu exécutoire après dépôt en Souspréfecture de Roanne le

et publication du 3 1 MARS 2023

Le Maire, Jean-Yves BOIRE



Etaient présents: Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN et Roseline TRAMBOUZE.

Absents avec excuse:

Patrick DUCROS donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE
Didier DUPIN donne pouvoir à Bernard PLACE
Marcel DUMAS donne pouvoir à Sylvie RENARD
Patricia PERRET donne pouvoir à Roseline TRAMBOUZE
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Christine VALADE
Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN
Isabelle ROUVIDAN donne pouvoir à André ALEX
Lucie ROCH donne pouvoir à Fabienne STALARS

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christine VALADE

<u>OBJET</u>: 2023-016: Subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'association CAP sur Perreux

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500 euros à l'association CAP sur Perreux à l'occasion de la fête patronale qui aura lieu le les 8 et 9 juillet 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20230331-2023-016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023 Affichage : 31/03/2023 Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide avec 18 voix pour et 1 abstention (Didier DUPIN) :

- **D'approuver** le versement de cette subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500 euros à l'association CAP sur Perreux.
- **D'imputer** les dépenses correspondantes sur le compte 65888 du chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget général.

Ainsi fait et délibéré, Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance, Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 31 mars 2023

Le secrétaire de séance

Christine VALADE

) halads

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE